

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

8 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****SOUS-AMENDEMENT**

N ° 3727

présenté par  
M. Son-Forget

à l'amendement n° 3043 de M. Falorni

-----

**AVANT L'ARTICLE PREMIER**

Après le mot « palliatifs », insérer les mots : « sur tout le territoire national »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il s'agit d'un sous amendement de précision. Le second rapport du centre national de la fin de vie et des soins palliatifs a mis en exergue l'inégalité du maillage territorial des soins palliatifs. 2% des lits hospitaliers sont des lits de soins palliatifs, ce qui est notoirement insuffisant pour diffuser la culture palliative sachant que 19% des patients décédés en milieu hospitalier sont décédés dans des lits d'unités de soins palliatifs et un quart dans une unité de soins palliatifs. Quant aux équipes de soins palliatifs, au nombre de 428, soit 0,68 pour 100 000 habitants, ce chiffre plafonne depuis 2015. Par ailleurs le nombre de médecin pour 10 lits est d'1,6 alors que le chiffre théorique est de 2,5. Quant au nombre d'infirmiers, il est de 7,2 pour 10 lits d'USP alors que le nombre théorique est de 10. Il faut savoir aussi que si plus de la moitié des décès ont lieu à l'hôpital, 40% ont reçu un codage « soins palliatifs » au cours de l'année précédant leur décès. Enfin l'attention doit être attirée sur le retard de l'offre de soins palliatifs et le peu d'évolution significative observée dans ce domaine depuis 2015 10 lits d'unités de soins palliatifs en

Guadeloupe sans  
évolution notable depuis 2015 ; pas de lit d'unité de soins palliatifs en Guyane et à La Réunion, 11  
lits à  
la Martinique et pas de lit à Mayotte. Aucun de ces territoires par ailleurs ne dispose d'unité de  
soins  
palliatifs et le nombre d'établissements avec des lits identifiés de soins palliatifs est toujours le  
même  
depuis 2015, à savoir 1 pour la Guyane et la Guadeloupe chacun, 4 pour la Réunion et 3 pour la  
Martinique, Mayotte n'en connaissant aucun. En revanche Mayotte affiche 1 équipe de soins  
palliatifs là  
où ces autres territoires n'en recensent aucun.